DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE

AIX MARSEILLE PROVENCE — TERRITOIRE PAYS D'AIX

COMMUNE DE PEYROLLES-EN-PROVENCE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Modification n°1

Pièce n°4.2-c

Centre Ville



Echelle : 1/2 000°

Cabinet C. LUYTON
Le Concorde
280, Avenue Foch
83000 TOULON
Tél : 04 89 06 46
Télécopie : 04 94 89 97 44
christian.luyton@wanadoo.fr

PLU approuvé par DCM du 09/03/2017
Modification N°1 du PLU approuvée par le Conseil de Métropole du

1) DISPOSITIONS GENERALES

Limite de zone, secteur, périmètre, espace
N Nom de zone et de secteur

2) DESTINATION DES CONSTRUCTIONS, USAGES DES SOLS ET NATURES D'ACTIVITES

Interdiction et limitation de certains usages et affectations des sols, constructions et activités
Espace boisé classé

Secteur nuisances / risques
Risque Inondation (PPR I)
Bande de sécurité
Aléa fort
Aléa modéré
Aléa modéré
Aléa exceptionnel

Risque inondation : étude complémentaire des vallons Sud et Réal de Jouques
Risque fort
Risque modéré
Risque faible
Aléa résiduel
Aléa hydrogéomorphologique

Risque Mouvement de Terrain (PPR MT)
Zone rouge : secteur fortement exposés au risque mouvement de terrain

Risque Incendies de forêts
F1
F1p
F2

Risque Transport Matières Dangereuses (PPR TMD)
Faisceaux d'aléas liés au gazoduc (275, 365, 445 mètres de l'axe)

Emplacement réservé aux équipements et installations d'intérêt général
Bâtiment qui peut faire l'objet d'un changement de destination

Mixité fonctionnelle et sociale
Secteur de préservation et de développement de la diversité commerciale
Emplacement réservé pour mixité sociale

3) CARACTERISTIQUES URBAINE, ARCHITECTURALE, ENVIRONNEMENTALE ET PAYSAGERE

Qualité urbaine, architecturale, environnementale et paysagère
Patrimoine bâti et paysager à protéger , à conserver, à restaurer (pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural)
Patrimoine religieux
Bâtiment remarquable
Bâtiments à préserver
Patrimoine agricole
Patrimoine hydraulique
Autres éléments du patrimoine bâti
ZPPAUP
Alignement d'arbres à conserver ou à créer
Arbre isolé
Parc, jardin, espaces verts à conserver ou à créer
Restanque, terrasses en pierres sèches
Site classé du massif du Concors

4) EQUIPEMENT ET RESEAUX

Desserte par les voies publiques ou privées
Emplacement réservé aux voies publiques
Desserte par les réseaux
Emplacement réservé aux ouvrages publics

